

États financiers non consolidés de

# **L'HÔPITAL D'OTTAWA**

Exercice clos le 31 mars 2017

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

États financiers non consolidés

Exercice clos le 31 mars 2017

---

|  | Page   |
|--|--------|
| Rapport des auditeurs indépendants                   | 1 - 2  |
| Bilan non consolidé                                  | 3      |
| État non consolidé des résultats                     | 4      |
| État non consolidé de l'évolution de l'actif net     | 5      |
| État non consolidé des flux de trésorerie            | 6      |
| Notes afférentes aux états financiers non consolidés | 7 - 27 |



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
150, rue Elgin  
Bureau 1800  
Ottawa ON K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613-212-5764  
Télécopieur 613-212-2896

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de l'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2017, les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers non consolidés ont été préparés par la direction conformément à la méthode comptable décrite à la note 1 a) des états financiers et en conformité aux exigences du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément à la méthode comptable décrite à la note 1 a) des états financiers non consolidés, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'Hôpital d'Ottawa au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation non consolidés, de l'évolution de l'actif net non consolidés et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément à la méthode comptable décrite à la note 1 a) des états financiers non consolidés.

*Méthode comptable*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers non consolidés, qui décrit la méthode comptable appliquée. Les états financiers non consolidés ont été préparés pour permettre à l'Hôpital d'Ottawa de se conformer aux exigences du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que les états financiers non consolidés ne puissent se prêter à un usage autre.

*Autre point*

L'Hôpital a préparé des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2017 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public et sur lesquels nous avons émis un rapport des auditeurs indépendants distinct à l'intention du Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa en date du le 7 juin 2017.

*Informations Comparatives*

Les états financiers non consolidés de l'Hôpital d'Ottawa au 31 mars 2016 et pour l'exercice clos à cette date ont été vérifiés par un autre auditeur qui a exprimé sur ses états une opinion non modifiée le 1<sup>er</sup> juin 2016.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 7 juin 2017

Ottawa (Canada)

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Bilan non consolidé

Au 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016  
(en milliers de dollars)

|   | 2017              | 2016              |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Actif</b>  |                   |                   |
| Actif à court terme   |                   |                   |
| Encaisse  | 9 944 \$          | – \$              |
| Placements à court terme  | 1 962             | 1 681             |
| Débiteurs (note 2)  | 70 721            | 86 922            |
| Stocks  | 14 077            | 14 860            |
| Frais payés d'avance  | 14 041            | 10 692            |
|   | <u>110 745</u>    | <u>114 155</u>    |
| Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (note 2)        | 10 892            | 14 158            |
| Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles (note 3) | 95 910            | 124 386           |
| Immobilisations corporelles (note 4)                                    | 560 921           | 578 884           |
| Fonds détenus en fiducie (note 5)                                       | 30 658            | 31 072            |
|   | <u>809 126 \$</u> | <u>862 655 \$</u> |

## Passif et Actif net

|   |                   |                   |
|---|-------------------|-------------------|
| Passif à court terme  |                   |                   |
| Endettement bancaire (note 6)                                       | – \$              | 38 992 \$         |
| Créditeurs et charges à payer                                       | 169 635           | 181 559           |
| Apports reportés  | 6 513             | 9 818             |
|   | <u>176 148</u>    | <u>230 369</u>    |
| Avantages sociaux futurs (note 7)                                   | 55 332            | 52 967            |
| Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8) | 419 791           | 419 848           |
| Fonds détenus en fiducie (note 5)                                   | 30 658            | 31 072            |
| Actif net   |                   |                   |
| Investi en immobilisations corporelles (note 9)                     | 205 770           | 220 703           |
| Non affecté - insuffisance  | (78 573)          | (92 304)          |
|   | <u>127 197</u>    | <u>128 399</u>    |
| Engagements, éventualités et garanties (note 13)                    |                   |                   |
|   | <u>809 126 \$</u> | <u>862 655 \$</u> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Au nom du Conseil,

 , président du Conseil

 président-directeur général

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016  
(en milliers de dollars)

|   | 2017             | 2016              |
|---|------------------|-------------------|
| <b>Revenus</b>  |                  |                   |
| Ministère de la Santé et des Soins de longue durée                              | 882 428 \$       | 865 839 \$        |
| Soins aux patients  | 125 103          | 123 140           |
| Sommes recouvrées et autres   | 62 442           | 66 055            |
| Chambres à supplément   | 10 289           | 10 566            |
| Services commercialisés   | 7 694            | 7 370             |
| Placement   | 1 498            | 1 409             |
| Amortissement des apports reportés<br>afférents à l'équipement (note 8)         | 7 163            | 7 020             |
| Programme ConnexionOntario Région du Nord<br>et de l'Est (note 14)              | 8 359            | 6 987             |
|   | <u>1 104 976</u> | <u>1 088 386</u>  |
| <b>Dépenses</b>   |                  |                   |
| Traitements et salaires   | 540 762          | 536 195           |
| Avantages sociaux   | 146 079          | 141 056           |
| Fournitures et autres (note 11)   | 184 440          | 173 989           |
| Fournitures médicales et chirurgicales  | 62 996           | 63 885            |
| Rémunérations du personnel médical  | 68 525           | 69 650            |
| Médicaments   | 63 480           | 66 519            |
| Intérêts  | 264              | 410               |
| Amortissement de l'équipement   | 27 775           | 29 438            |
| Programme ConnexionOntario Région du Nord<br>et de l'Est (note 14)              | 8 359            | 6 987             |
|   | <u>1 102 680</u> | <u>1 088 129</u>  |
| <b>Excédent des revenus sur les dépenses,<br/>avant les éléments ci-dessous</b> | <b>2 296</b>     | <b>257</b>        |
| Revenus du stationnement  | 19 142           | 19 110            |
| Dépenses du stationnement   | (9 791)          | (8 168)           |
| Amortissement des apports reportés<br>afférents aux bâtiments (note 8)          | 14 215           | 14 225            |
| Amortissement des bâtiments et amélioration et<br>entretien des terrains        | (27 064)         | (26 467)          |
| <b>Insuffisance des revenus sur les dépenses</b>                                | <b>(1 202)\$</b> | <b>(1 043) \$</b> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016  
(en milliers de dollars)

|   | Investi en<br>immobilisations<br>corporelles<br>(note 9) | Non affecté        | Total<br>2017     | Total<br>2016     |
|---|--|--------------------|-------------------|-------------------|
| Solde au début de l'exercice  | 220 703 \$   | (92 304)\$         | 128 399 \$        | 129 442 \$        |
| Insuffisance des revenus sur<br>les dépenses                                      | –  | (1 202)            | (1 202)           | (1 043)           |
| Variation nette de l'investissement<br>en immobilisations corporelles<br>(note 9) | (14 933)   | 14 933             | –                 | –                 |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>   | <b>205 770 \$</b>  | <b>(78 573) \$</b> | <b>127 197 \$</b> | <b>128 399 \$</b> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016  
(en milliers de dollars)

|  | 2017            | 2016               |
|--|-----------------|--------------------|
| Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :  |                 |                    |
| Activités d'exploitation   |                 |                    |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses   | (1 202)\$       | (1 043)\$          |
| Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse  |                 |                    |
| Amortissement des immobilisations corporelles  | 54 839          | 55 905             |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)                  | (21 378)        | (21 245)           |
| Perte sur la cession d'immobilisations corporelles   | 11              | 77                 |
| Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 7)   | 2 365           | 2 539              |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)                               | (1 875)         | (34 727)           |
|  | <u>32 760</u>   | <u>1 506</u>       |
| Activités de financement   |                 |                    |
| Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 8)                              | 21 321          | 20 465             |
| Activités d'investissement   |                 |                    |
| Acquisition d'immobilisations corporelles  | (36 887)        | (50 574)           |
| Diminution (augmentation) nette des subventions à recevoir   | 3 266           | (3 957)            |
| Diminution (augmentation) nette des placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles | 28 476          | (19 394)           |
|  | <u>(5 145)</u>  | <u>(73 925)</u>    |
| Diminution (augmentation) nette de l'encaisse  | 48 936          | (51 954)           |
| Encaisse (endettement) au début de l'exercice  | (38 992)        | 12 962             |
| Encaisse (endettement) à la fin de l'exercice  | <u>9 944 \$</u> | <u>(38 992) \$</u> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

L'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration des services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il est exonéré d'impôts.

## 1. Principales méthodes comptables

Les états financiers non consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux principales méthodes comptables décrites ci-dessous afin de se conformer aux exigences du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. L'Hôpital a aussi préparé des états financiers à vocation générale selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes 4200 pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif, qui consolident l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### a) Base de présentation

Ces états financiers non consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital.

Ces états financiers non consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, deux entités contrôlées, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario, ses entités auxiliaires, Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc., Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., et les Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 12.

### b) Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Constatation des revenus (suite)

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est constaté dans la période où l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus provenant de services aux patients, de chambres à supplément, de services commercialisés et d'autres services sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

### c) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

### d) Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé moins l'estimation des coûts nécessaires à la vente.

### e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les dérivés et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les instruments à leur juste valeur, puisque leur gestion et leur évaluation se fait selon la méthode de la juste valeur.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### e) Instruments financiers (suite)

Les variations non réalisées de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation, après quoi elles passent à l'état des résultats.

Les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé aux résultats et, le cas échéant, le gain non réalisé est ajusté dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

Au moment de la vente de l'actif, les gains et pertes non réalisés qui étaient comptabilisés auparavant dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultat.

L'Hôpital n'avait aucun montant à comptabiliser dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. Pour cette raison, l'état des gains et des pertes de réévaluation n'est pas inclus dans les présents états financiers non consolidés.

Les normes exigent de l'Hôpital qu'il classe les mesures de la juste valeur selon une hiérarchie comportant trois niveaux d'information pouvant servir à déterminer la juste valeur :

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative.

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Le terrain n'est pas amorti compte tenu de sa durée de vie indéfinie. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative aux taux suivants :

---

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| Aménagement des terrains        | 5-25 ans  |
| Bâtiments                       | 10-50 ans |
| Matériel de service d'immeubles | 5-25 ans  |
| Matériel principal              | 5-20 ans  |

---

### g) Fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de revenus, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif et non des dépenses.

### h) Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital offre un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'autres avantages sociaux futurs à la quasi-totalité de ses employés retraités et actifs. Ces avantages comprennent une assurance-vie et des prestations de soins de santé.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### h) Régimes d'avantages sociaux (suite)

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires à l'acquisition des avantages. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé. L'évaluation actuarielle la plus récente a eu lieu le 31 mars 2016. La prochaine évaluation actuarielle aura lieu le 31 mars 2019.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages sociaux des employés est de 16,1 ans (15 ans en 2016).

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

### i) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers non consolidés, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers non consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers non consolidés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. La principale estimation requise comprend les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 2. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

### a) Débiteurs

|  | 2017      | 2016      |
|--|-----------|-----------|
| Sommes à recevoir des patients   | 30 908 \$ | 32 665 \$ |
| Ministère de la Santé et des Soins de longue durée                     | 8 261     | 22 076    |
| Institut de Recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 12)                  | 1 702     | –         |
| L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 12)           | 4 653     | 8 043     |
| Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 12) | 3 868     | 5 256     |
| Divers   | 25 594    | 22 546    |
|  | 74 986    | 90 586    |
| Moins la provision pour créances douteuses                             | (4 265)   | (3 664)   |
|  | 70 721 \$ | 86 922 \$ |

La provision pour créances douteuses est liée aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires.

### b) Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

|  | 2017      | 2016      |
|--|-----------|-----------|
| La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 11)                           | 3 674 \$  | 2 924 \$  |
| Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 11) | 7 054     | 7 834     |
| cyberSanté Ontario (note 14)   | –         | 3 400     |
| Divers   | 164       | –         |
|  | 10 892 \$ | 14 158 \$ |

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 3. Actifs affectés pour acquisitions d'immobilisations corporelles

Les actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles se composent d'un montant de 61 829 \$ (59 547 \$ en 2016) se rapportant au financement reçu et affecté dans le but d'acquisitions d'immobilisations corporelles et d'un montant de revenus de stationnement de 34 081 \$ (64 839 \$ en 2016) qui avait été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital, rapportent des intérêts au taux préférentiel diminué de 1,6 % (1,75 % en 2016) et sont classés à long terme puisqu'une diminution nette d'encaisse n'est pas prévue d'ici un an. Au 31 mars 2017, des actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant supplémentaire de 2 811 \$ (2 120 \$ en 2016) étaient payable à l'Hôpital.

Au cours de l'année, le Conseil a approuvé un transfert de 40 000 \$ provenant des fonds restreints pour les dépenses en immobilisations, à l'encaisse non restreinte dans le cadre du plan d'investissement et de capital TOH 2017-2018.

## 4. Immobilisations corporelles

|                                    | Prix<br>coûtant | Amortissement<br>cumulé | 2017<br>Valeur<br>comptable<br>nette | 2016<br>Valeur<br>comptable<br>nette |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Terrains                           | 897\$           | – \$                    | 897 \$                               | 897 \$                               |
| Aménagement des terrains           | 5 336           | 5 336                   | –                                    | –                                    |
| Bâtiments                          | 707 438         | 307 005                 | 400 433                              | 408 661                              |
| Matériel de service<br>d'immeubles | 170 064         | 107 317                 | 62 747                               | 64 428                               |
| Matériel principal                 | 441 255         | 356 125                 | 85 130                               | 95 197                               |
| Immobilisations en cours           | 11 714          | –                       | 11 714                               | 9 701                                |
|                                    | 1 336 704 \$    | 775 783 \$              | 560 921 \$                           | 578 884 \$                           |

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2016 s'élevaient à 1 300 173 \$ et 721 289 \$, respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, l'Hôpital a disposé d'équipement d'un montant de 356 \$ (269 \$ en 2016) et de l'amortissement cumulé de 345 \$ (192 \$ en 2016) pour un montant de néant (néant en 2016), entraînant une perte de 11 \$ (77 \$ en 2016).

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 5. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie sont détenus par la banque de l'Hôpital et représentent le solde global des fonds détenus en fiducie à l'intention de tierces parties.

## 6. Endettement bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2017 (néant au 31 mars 2016). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel. L'Hôpital avait également un découvert bancaire de néant (38 992 \$ en 2016) emprunté sur la valeur des apports affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

## 7. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2016.

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

|  | 2017             | 2016             |
|--|------------------|------------------|
| Obligation au titre des prestations constituées  | 61 079 \$        | 56 735 \$        |
| Coût non amortis des services passés             | (5 747)          | (3 768)          |
| <b>Passif des avantages sociaux des employés</b> | <b>55 332 \$</b> | <b>52 967 \$</b> |

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

|  | 2017   | 2016   |
|--|--------|--------|
| Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées    | 3,56 % | 3,76 % |
| Augmentation du coût des soins dentaires                                     | 3,5 %  | 3,50 % |
| Hausse du coût des soins prolongés   | 7,5 %  | 7,50 % |
| Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs | 16 ans | 15 ans |

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 7. Avantages sociaux futurs (suite)

La variation des avantages sociaux futurs pour l'exercice clos le 31 mars 2017 est de 2 365 \$ (2 539 \$ en 2016). Ce montant comprend les éléments suivants:

|   | 2017     | 2016     |
|---|----------|----------|
| Coût du service courant   | 3 158 \$ | 3 155 \$ |
| Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice | 2 133    | 1 909    |
| Amortissement des pertes actuarielles   | 207      | 475      |
| Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice                                | (3 133)  | (3 000)  |
|   | 2 365 \$ | 2 539 \$ |

### Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario :

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 47 002 \$ (45 879 \$ en 2016) et il figure dans l'état non consolidé des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La dernière évaluation actuarielle triennale du régime indiquait qu'il était entièrement capitalisé au 31 décembre 2016.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état non consolidé des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

|   | 2017       | 2016       |
|---|------------|------------|
| Solde au début de l'exercice                  | 419 848 \$ | 420 628 \$ |
| Plus les apports reçus au cours de l'exercice | 21 321     | 20 465     |
| Moins l'amortissement du matériel             | (7 163)    | (7 020)    |
| Moins l'amortissement des bâtiments           | (14 215)   | (14 225)   |
| Solde à la fin de l'exercice                  | 419 791 \$ | 419 848 \$ |

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

|   | 2017       | 2016       |
|---|------------|------------|
| Apports en capital non amortis (note 9) | 355 151 \$ | 358 181 \$ |
| Apports en capital inutilisés (note 3)  | 64 640     | 61 667     |
|   | 419 791 \$ | 419 848 \$ |

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 9. Investissement en immobilisations corporelles

L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

|  | 2017       | 2016       |
|--|------------|------------|
| Immobilisations corporelles  | 560 921 \$ | 578 884 \$ |
| Montants financés par les apports reportés<br>afférents aux immobilisations corporelles (note 8) | (355 151)  | (358 181)  |
|  | 205 770 \$ | 220 703 \$ |

La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

|   | 2017      | 2016      |
|---|-----------|-----------|
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                       | 36 887 \$ | 50 574 \$ |
| Montants couverts par les apports reportés                                      | (18 348)  | (9 893)   |
| Perte sur la cession d'immobilisations corporelles                              | (11)      | (77)      |
| Amortissement des apports reportés<br>afférents aux immobilisations corporelles | 21 378    | 21 245    |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                   | (54 839)  | (55 905)  |
|   | 14 933 \$ | 5 944 \$  |

## 10. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

|  | 2017       | 2016        |
|--|------------|-------------|
| Placements à court terme                                       | (281)\$    | (109)\$     |
| Débiteurs  | 16 201     | (12 344)    |
| Stocks   | 783        | 946         |
| Frais payés d'avance   | (3 349)    | (731)       |
| Créditeurs et charges à payer                                  | (11 924)   | (19 820)    |
| Apports reportés   | (3 305)    | (2 669)     |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement | (1 875) \$ | (34 727) \$ |

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 11. Instruments financiers

### *Établissement de la juste valeur*

La valeur comptable des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait de la relative brièveté de la période à courir jusqu'à échéance de ces instruments.

Il est impossible de déterminer la juste valeur des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles en raison de l'absence de modalités de remboursement fixes.

La juste valeur des garanties et lettres de crédit se fonde sur les frais actuellement exigés pour des ententes semblables ou encore sur le coût estimatif lié à leur résiliation ou au règlement des obligations liant l'Hôpital à ses contreparties à la date d'emprunt déclarée. Dans les situations où il n'existe aucun marché pour ces garanties et où celles-ci ont été émises sans aucun coût explicite, il est impossible d'en déterminer la juste valeur de manière suffisamment fiable. Sauf indication contraire, la direction estime que l'Hôpital n'encourt pas de risque important de taux d'intérêt ou de change découlant de ces instruments.

L'encaisse, l'endettement bancaire, les placements à court terme, les actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles et les fonds détenus en fiducie sont des justes valeurs de Niveau 1.

### *Risque de crédit*

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 2. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuses sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 11. Instruments financiers (suite)

### *Risque de liquidité*

L'objectif de l'Hôpital est d'avoir assez de liquidité afin de remplir ses objectifs financiers à leurs échéances. L'Hôpital surveille le solde de son encaisse et de ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2017, les principaux passifs sont l'endettement bancaire et les créditeurs et charges à payer.

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché. Les conditions du marché englobent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

L'Hôpital estime qu'il n'encourt pas de risques importants de taux d'intérêt, de change ou autres découlant de ses instruments financiers.

L'exposition aux risques n'a pratiquement pas changé par rapport à l'an dernier, et l'Hôpital n'a pas modifié ses politiques, ses procédures et ses méthodes de mesure du risque de crédit.

## 12. Organismes apparentés

### a) Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, entité exonérée d'impôt qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa fournit des services en cardiologie aux patients de l'Hôpital. Selon la Loi sur les hôpitaux publics, l'Hôpital a la responsabilité ultime pour les soins en santé des patients et, tous les patients de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa sont des patients à part entière de l'Hôpital.

La relation économique entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est gérée par une entente de service selon laquelle l'Hôpital fournit le service de soutien clinique et administratif à sa juste valeur et met à la disposition de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa des locaux gratuitement.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 12. Organismes apparentés (suite)

### a) Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

L'intention de l'entente de service est de s'assurer que tout déficit encouru par l'une ou l'autre des parties est géré par la partie déficitaire. Au 31 mars 2017, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a une insuffisance accumulée non affecté de 8 190 \$ (5 300 \$ en 2016). Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait un compte à recevoir de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa de 4 653 \$ (8 043 \$ en 2016) portant intérêt au taux préférentiel et sans modalité de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats des activités de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se présentent ainsi :

|                                       | 2017       | 2016       |
|---------------------------------------|------------|------------|
| <b>Bilan</b>                          |            |            |
| Total de l'actif                      | 79 646 \$  | 72 172 \$  |
| Total du passif                       | 77 186 \$  | 69 758 \$  |
| Actif net                             | 2 460      | 2 414      |
|                                       | 79 646 \$  | 72 172 \$  |
| <b>Résultats des activités</b>        |            |            |
| Total des revenus                     | 176 122 \$ | 170 924 \$ |
| Total des dépenses                    | 176 076    | 170 865    |
| Excédent des revenus sur les dépenses | 46 \$      | 59 \$      |
| <b>Flux de trésorerie</b>             |            |            |
| Exploitation                          | 9 621 \$   | 787 \$     |
| Financement                           | 2 519      | 2 417      |
| Investissement                        | (11 510)   | (4 429)    |
| Flux de trésorerie de l'exercice      | 630 \$     | (1 225) \$ |

### b) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la « Corporation »), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux familles des patients de l'Hôpital, des facilités de stationnement pour les patients et le personnel de l'Hôpital et administre d'autres activités commerciales.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 12. Organismes apparentés (suite)

### b) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (suite)

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu 7 000 \$ (4 000 \$ en 2016) de la Corporation. Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait une somme à payer à la Corporation, totalisant 1 481 \$ (3 906 \$ en 2016); ce montant porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,75 %, est payable sur demande et n'est assorti d'aucunes modalités fixes de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

|                                       | 2016      | 2015     |
|---------------------------------------|-----------|----------|
| <b>Bilan</b>                          |           |          |
| Total de l'actif                      | 5 905 \$  | 9 106 \$ |
| Total du passif                       | 3 236 \$  | 256 \$   |
| Actif net                             | 2 669     | 8 850    |
|                                       | 5 905 \$  | 9 106 \$ |
| <b>Résultats des activités</b>        |           |          |
| Total des revenus                     | 2 124 \$  | 2 179 \$ |
| Total des dépenses                    | 1 305     | 1 239    |
| Excédent des revenus sur les dépenses | 819 \$    | 940 \$   |
| <b>Flux de trésorerie</b>             |           |          |
| Exploitation                          | (3 082)\$ | 1 016 \$ |
| Investissement                        | (53)      | (114)    |
| Flux de trésorerie de l'exercice      | (3 135)\$ | 902 \$   |

### c) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation »), une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 12. Organismes apparentés (suite)

### c) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (suite)

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 8 616 \$ (6 521 \$ en 2016). Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait une subvention à recevoir pour immobilisations corporelles de la Fondation de 3 674 \$ (2 924 \$ en 2016), une somme à recevoir de 512 \$ (575 \$ en 2016) pour le fonds de dotation et 554 \$ (705 \$ en 2016) liés aux autres frais d'exploitation payés par l'Hôpital pour le compte de la Fondation. De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital fournit gracieusement à la Fondation des locaux pour ses bureaux.

### d) L'Institut de recherche en santé d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa (l'« Institut »). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait un débiteur opérationnel de 1 702 \$ (un payable de 1 473 \$ en 2016) à l'Institut. Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 6 420 \$ (8 612 \$ en 2016) pour l'acquisition de ressources. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 80 \$ (230 \$ en 2016) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

### e) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

Au 31 mars 2017, l'Hôpital détenait un intérêt économique de 653 \$ (431 \$ en 2016) d'un montant total de l'actif net de 1 106 \$ (722 \$ en 2016). L'Hôpital avait aussi une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 7 054 \$ (7 834 \$ en 2016) et un débiteur opérationnel à recevoir de 3 868 \$ (5 256 \$ en 2016).

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 12. Organismes apparentés (suite)

### f) Sociétés auxiliaires

L'Hôpital détient un intérêt économique dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les « sociétés auxiliaires ») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation (l'« Association »). Les sociétés auxiliaires et l'Association ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires et l'Association sont des organismes exonérés d'impôt. Les sociétés auxiliaires ont été constituées en vertu des lois de l'Ontario.

### g) Les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. et Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. (« SAH ») et des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. (« SLHRO »). Les SAH et SLHRO ont été créés pour fournir des services d'alimentation et de buanderie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait un intérêt économique de 3 927 \$ (3 719 \$ en 2016) dans l'actif net total de 6 563 \$ (6 126 \$ en 2016) de SAH. L'intérêt économique correspondant dans les SLHRO était de 7 286 \$ (7 174 \$ en 2016) du total de l'actif net de 12 687 \$ (12 484 \$ en 2016).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, l'Hôpital a versé 1 478 \$ (1 627 \$ en 2016) aux SAH pour des services alimentaires et 8 647 \$ (9 761 \$ en 2016) aux SLHRO pour des services de linge. Ces montants sont compris dans le poste fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

### h) Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services d'approvisionnement de santé Champlain (« SASC »). Le SASC a été créé pour mettre en application la collaboration de services partagés parmi les divers hôpitaux de la région Champlain, ce qui permettra d'intégrer des opérations d'approvisionnement, d'acquisition et de logistiques au sein de la région.

Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait un montant à payer de 33 \$ (65 \$ en 2016) au SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 12. Organismes apparentés (suite)

### i) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

En raison de son intérêt avec l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, l'Hôpital d'Ottawa est lié aux entités suivantes, tel que décrit ci-dessous :

#### i) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

La Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Fondation ») a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Elle coordonne et fait la promotion d'activités de financement et de collecte de fonds en vue de soutenir et de financer la recherche, les soins au patient, la sensibilisation et d'autres activités en lien à la santé cardiovasculaire de l'Institut et de la Société de recherche de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Société »). La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut a une participation dans la Fondation, celle-ci détenant des ressources utilisées en faveur de l'Institut. Les débiteurs comprennent un montant de 25 \$ (néant en 2016) qui est dû par la Fondation. Pour l'exercice, l'Institut a enregistré des fonds de 6 439 \$ (547 en 2016) provenant de la Fondation pour le financement de programmes cliniques et l'achat de matériel médical.

#### ii) Anciens patients et auxiliaires

L'Institut est aussi lié à l'Association des anciens patients de l'Institut de cardiologie (les « Anciens ») et au Auxiliaires de l'Institut de cardiologie (les « Auxiliaires »). L'objet de ces deux organismes est de recueillir et de recevoir des fonds au bénéfice de différents programmes et projets d'investissement de l'Institut, de la Société et de la Fondation. Les Anciens et les Auxiliaires sont des entités exonérées d'impôt qui ont été créées en vertu des lois de l'Ontario.

#### iii) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa

La Société a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Le mandat de la Société consiste à exercer des activités de collecte de fonds, et à faire l'acquisition, à solliciter ou à recueillir des fonds en vue du maintien des activités des laboratoires et d'un centre de recherches. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En outre, la Société est classée à titre d'entreprise sans but lucratif aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental, au sens défini dans le paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 12. Organismes apparentés (suite)

- i) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)
- iii) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa

L'Institut a une participation dans la Société. Un montant de 297 \$ (280 \$ en 2016) se rapportant aux projets de construction et à d'autres frais engagés au nom de la Société est comptabilisé dans les débiteurs. Un montant de 1 336 \$ (749 en 2016) se rapportant aux charges salariales et à d'autres coûts des activités de soutien engagés par la Société est comptabilisé dans les créditeurs. Ces montants ne portent pas d'intérêt, et leur remboursement ne fait l'objet d'aucune modalité particulière. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé 3 413 \$ (4 220 \$) à la Société à titre de financement de base pour soutenir la recherche. Ces montants sont pris en compte dans les fournitures et autres charges, à l'état des résultats.

Ces opérations sont considérées comme faisant partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

## 13. Engagements, éventualités et garanties

- a) La nature des activités de l'Hôpital est telle qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2017, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.
- b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2017.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 13. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- c) Au 31 mars 2017, les SAH avaient un solde impayé de 4 501 \$ (5 870 \$ en 2016) sur une marge de crédit disponible de 6 043 \$ (6 590 \$ en 2016), dont l'Hôpital garantit 48,1 %. La garantie reste en vigueur jusqu'à ce que le prêt, les intérêts courus et les frais connexes aient été payés au complet. En cas de non-respect des clauses de cette marge de crédit, l'Hôpital peut être tenu d'avancer des capitaux aux SAH, en raison du cautionnement qu'il a fourni à l'égard de cette dette. Au 31 mars 2017, la part de cette marge de crédit que l'Hôpital serait tenu de rembourser au cas où les SAH manqueraient à leurs engagements s'élevait à 2 165 \$ (2 823 \$ en 2016). À la date du rapport des auditeurs, aucune demande à cet égard n'avait été faite par le débiteur.
- d) Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peuvent être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers non consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.
- e) Au 31 mars 2017, l'Hôpital possède un terrain contaminé mais n'avait pas comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.
- f) Au 31 mars 2017, des lettres de crédit totalisant néant \$ (36 \$ en 2016) avaient été émises principalement à des autorités gouvernementales afin de garantir le respect des obligations de l'Hôpital relativement aux améliorations à apporter aux systèmes de la voirie, de l'aqueduc et du drainage sur les terrains de l'Hôpital.
- g) L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 11 714 \$ pour les immobilisations en cours dans les immobilisations corporelles au 31 mars 2017 (9 701 \$ en 2016). Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 54 884 \$ (57 312 \$ en 2016).
- h) En tant que membre du Centre des sciences de la santé Ottawa, l'Hôpital est partie à un accord d'énergie thermique (AET) avec Trans/Alta Corporation pour l'achat d'énergie thermique pour le chauffage et l'humidification de l'Hôpital. En 2009, l'AET a été réexpédié et a donné lieu à une prolongation de dix ans de son mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 14. Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est

Le 20 novembre 2014, l'Hôpital a conclu un accord de paiement de transfert et de mise en œuvre (« l'accord ») avec cyberSanté Ontario pour aider à mettre sur pied une gouvernance à l'échelle régionale et un modèle collaboratif de prestations de services, connu sous le nom de Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est (CRNE) (anciennement appelé « Programme Connexion Nord et Est de l'Ontario » ou « cNEO »). Au cours de l'année, le PE a été modifié; la modification n° 1, qui a été approuvée en date du 25 juin 2016, visait uniquement à prolonger le programme CRNE jusqu'au 30 juin 2018. Le programme CRNE donnera aux cliniciens du nord et de l'est de l'Ontario un accès sécurisé et opportun à l'information électronique d'un patient, en reliant les prestataires de services en santé au moyen de l'intégration des systèmes de santé électroniques. Le projet sera présenté par l'Hôpital qui engagera quatre associés en prestations de services, un associé provenant de chaque Réseau local d'intégration des services de santé (« RLISS ») dans le nord et l'est de l'Ontario (Sud-Est, Champlain, Nord-Est et Nord-Ouest) pour offrir un soutien local à leurs fournisseurs de services en santé respectifs. L'Hôpital est aussi impliqué en tant qu'associé de prestation de services pour le RLISS Champlain. Le financement maximum en vertu de l'accord s'élève à 37 119 \$. Avant cet engagement, l'Hôpital était impliqué dans deux accords distincts correspondants à la planification et le développement de la mise en pratique du programme CRNE.

Les revenus et dépenses du programme CRNE d'un montant de 8 359 \$ ont été comptabilisés en 2017 (6 987 \$ en 2016), dont 8 359 \$ (6 312 \$ en 2016) se rapportait à la mise en œuvre de l'accord. Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait reporté des apports de 4 808 \$ (2 365 \$ en 2016) pour des fonds qui ne sont pas encore consacrés au projet. Au 31 mars 2017, l'Hôpital a reçu une subvention de cyberSanté Ontario pour un montant de néant \$ (3 400 \$ en 2016) et de comptes débiteurs d'un montant de 1 167\$ (611 \$ en 2016) pour des avances versées aux associés en prestations de services mais pas encore consacrés au projet.

## 15. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.